

BIOGRAPHIE DE JEAN-CLAUDE GAYSSOT



Jean-Claude GAYSSOT est né le 6 septembre 1944 à Béziers. Il a été Ministre de l'Équipement, des Transports et du Logement de 1997 à 2002.

En 1962, après avoir été manœuvre dans le bâtiment, il entre à la SNCF à Béziers. Il assume d'importantes responsabilités syndicales (CGT) et politiques (PCF) dans la Région Languedoc Roussillon puis au plan national.

Jean-Claude GAYSSOT a été élu député de la Seine-Saint-Denis quatre fois de suite de 1986 à 1997.

Il est fait chevalier de la Légion d'Honneur en avril 2006 sur proposition du Président de la République.

En 1990, comme député, il est l'auteur de la loi « GAYSSOT » contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Cette loi permet la condamnation du négationnisme.

Lors de la reprise des vols de Concorde en 2001, il s'est rendu avec son homologue anglais à New York où il a été chaleureusement accueilli par les autorités new-yorkaises et par le ministre américain MINETA.

Comme ministre, il est à l'initiative de la loi SRU et de la réalisation du TGV Est Européen, il fit avancer la réglementation du transport maritime et la législation sociale dans le transport routier des marchandises et de la réalisation de l'avion gros porteur AIRBUS A 380, etc...

Il est élu Vice-président du Conseil Régional de la Région Languedoc Roussillon en 2004, en charge des transports, des infrastructures Routières, Ferroviaires et Aéroportuaires, ainsi que des Canaux et des Fleuves Côtiers, sur la base d'une liste de gauche plurielle conduite par Georges FRECHE. En désaccord avec les instances nationales et départementales de son parti, il repartira avec 3 de ses camarades communistes en 2010 avec la liste d'Union conduite par Georges FRECHE. Il est réélu Vice-président, et assume désormais la responsabilité des questions européennes, internationales et de la Francophonie, aujourd'hui aux côtés de Christian BOURQUIN, qui a succédé à Georges FRECHE.

Montpellier, le 18 mars 2013



Jean-Claude GAYSSOT
Vice-Président

Président de la Commission :
Relations Internationales
Europe
Francophonie

Monsieur Pierre MEYER
Président du Comité des Elections
Assemblée des Régions d'Europe
6, rue Oberlin
67000 STRASBOURG

Nos réf. : JCG/YP/AG

Objet : Candidature à la Vice-Présidence de l'Assemblée des Régions d'Europe.

Monsieur le Président,

L'Assemblée des Régions d'Europe tiendra son Assemblée Générale les 17 et 18 mai 2013. Au cours de celle-ci, aura lieu le renouvellement de ses instances.

Depuis plusieurs années déjà, je participe, avec beaucoup d'enthousiasme, dans un esprit fort de nos valeurs et de nos coopérations inter-régionales. J'ai rencontré différents partenaires européens et je me suis engagé à vos côtés, et aux côtés de nos régions membres, en participant activement aux travaux de l'ARE. J'ai essayé d'apporter toute mon expérience internationale, acquise en tant que Ministre des Transports, de l'Équipement et du Logement, sous le gouvernement de M. Lionel JOSPIN, de 1997 à 2002.

Je pense que nous devons continuer ensemble pour porter les enjeux majeurs auxquels les régions sont confrontées : le changement climatique, la démographie, l'émigration, la politique agricole et, plus particulièrement aujourd'hui, la crise économique et financière.

Je considère que, dans ce contexte, la puissance publique doit assurer le développement durable à des territoires et promouvoir l'emploi pour les habitants. C'est la responsabilité des régions et, dans le respect de la subsidiarité, c'est la responsabilité de l'Europe.

Je partage, avec vous, l'idée que l'avenir d'une politique de cohésion doit s'articuler, avec les autres politiques de l'union, au service de nos territoires et nous rechercherons ensemble les possibilités de travail en commun avec les organisations représentatives des collectivités locales en Europe et dans le monde. Nous poursuivrons, ainsi, notre action en faveur de la cohésion territoriale.

.../...

.../...

Je suis résolu et, porté par mon expérience acquise au cours de mes diverses fonctions nationales et internationales, c'est fort de ce parcours que je vous sou mets ma candidature au poste de Vice-Président des Régions d'Europe.

Je vous prie, Monsieur le Président, de croire à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

P.J. : Biographie de M. J.C. GAYSSOT

Jean-Claude GAYSSOT

Vice-Président

Montpellier, le 18 mars 2013



Jean-Claude GAYSSOT
Vice-Président

Président de la Commission :
Relations Internationales
Europe
Francophonie

Monsieur Pierre MEYER
Président du Comité des Elections
Assemblée des Régions d'Europe
6, rue Oberlin
67000 STRASBOURG

Nos réf. : JCG/YP/AG

Objet : Candidature à la Vice-Présidence de l'Assemblée des Régions d'Europe.

Monsieur le Président,

Permettez-moi d'insister tout d'abord sur le caractère particulièrement crucial, en cette période, des enjeux européens qui méritent notre mobilisation de tous les instants.

L'Union européenne se trouve à un tournant important de son histoire. Ses territoires sont confrontés à de nouveaux défis, au premier rang desquels celui de la mondialisation. A cet enjeu majeur s'ajoutent un fort ralentissement de la croissance consécutive à la grave crise économique et financière que nous connaissons aujourd'hui et l'« Euro-hostilité » de plus en plus pesante dans de nombreux États européens. Pourtant je crois que ce sentiment ne doit pas nous faire perdre de vue l'essence même du projet européen : la création d'un espace de paix et de prospérité.

Nous devons ainsi faire en sorte que la mondialisation ne s'instaure pas au détriment des populations et donc privilégier une action de proximité en faveur d'un développement plus humain. Nous le constatons au quotidien : les défis à relever sont immenses et il est du rôle de l'Assemblée des Régions d'Europe (ARE) de se mobiliser afin de construire un espace ouvert de solidarité, de dialogue, d'échanges au profit du développement de tous.

Mon attachement à l'ARE et à sa mission principale de faire reconnaître la place et le rôle des régions dans la construction d'une Europe démocratique et proche des citoyens n'a cessé de croître ces dernières années. Déjà membre actif au sein du Bureau de l'Assemblée des Régions d'Europe, je participe depuis plusieurs années aux travaux de l'ARE, avec beaucoup d'enthousiasme, dans un esprit fort de nos valeurs et de nos coopérations inter-régionales. J'ai rencontré différents partenaires européens et je me suis engagé à vos côtés, et aux côtés de nos régions membres. J'ai d'ailleurs eu l'occasion d'accompagner l'ARE au-delà de ses frontières européennes, notamment lorsque nous nous sommes rendus à Tunis en mai 2011. Un déplacement qui s'est soldé par la signature d'un protocole d'accord cadre entre les régions d'Europe et de Tunisie, afin de soutenir et d'accompagner le processus de transition politique dans ce pays. Je m'en félicite.

.../...

.../...

J'ai ainsi essayé d'apporter toute mon expérience internationale, acquise en tant que Ministre des Transports, de l'Équipement et du Logement, sous la présidence de M. Jacques Chirac, dans le gouvernement de M. Lionel JOSPIN, de 1997 à 2002. C'est pourquoi je souhaiterais bien évidemment continuer à m'investir pleinement et au premier plan dans les travaux que nous menons.

Je crois sincèrement que l'avenir de l'Europe se construira grâce à nos Régions. La relance du processus européen doit passer par les Régions et leurs populations pour plus de solidarité car c'est à l'échelon régional que nous pourrions mettre en place des politiques d'aménagement du territoire, de développement économique et social capables de fédérer les partenaires socio-économiques et de créer la cohésion sociale et la fraternité dont nous avons particulièrement besoin en ce moment. Dans ce contexte, le rôle de l'ARE est de faire entendre la voix des Régions auprès de l'Union européenne pour rapprocher l'Europe des citoyens, mais aussi de tisser des liens de coopération notamment avec nos voisins de l'Est et du Sud, de la Turquie à la Tunisie. C'est dans ce sens que je crois profondément à cette organisation.

Je pense que nous devons continuer ensemble pour porter les enjeux majeurs auxquels les Régions sont confrontées : le changement climatique, la démographie, l'émigration, la politique agricole et, plus particulièrement aujourd'hui, la crise économique et financière.

Je considère que, dans ce contexte, la puissance publique doit assurer le développement durable à des territoires et promouvoir l'emploi pour les habitants. C'est la responsabilité des Régions et, dans le respect de la subsidiarité, c'est la responsabilité de l'Europe.

Je partage, avec vous, l'idée que l'avenir d'une Politique de cohésion doit s'articuler, avec les autres politiques de l'union, au service de nos territoires et nous rechercherons ensemble les possibilités de travail en commun avec les organisations représentatives des collectivités locales en Europe et dans le monde. Nous poursuivrons, ainsi, notre action en faveur de la cohésion territoriale dans une perspective de coopération et de solidarité.

C'est fort de ce parcours avec vous que je vous propose ma candidature au poste de Vice-Président de l'Assemblée des Régions d'Europe.

Je crois en effet que nous pourrions ensemble défendre les valeurs de proximité et de solidarité qui me sont chères en construisant un espace répondant aux aspirations des peuples européens.

Permettez-moi enfin de rendre hommage à l'action menée par Michèle Sabban, en tant que présidente de l'ARE et qui a contribué à faire de l'ARE un acteur incontournable sur la scène européenne et je veux m'engager dans la continuité de ce qu'a initié la Présidence précédente.

Je vous prie, Monsieur le Président, de croire à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Claude GAYSSOT



Vice-Président



**Direction des Politiques Internationales,
Européennes et Contractuelles**
Service des Affaires Internationales

Montpellier, le 18 mars 2013

Jean-Claude GAYSSOT

Vice-Président

Président de la Commission :

*Relations Internationales
Europe
Francophonie*

**Monsieur Pierre MEYER
Président du Comité des Élections
Assemblée des Régions d'Europe
6, rue Oberlin
67000 STRASBOURG**

Nos réf. : JCG/MAB

Candidature à la Vice-Présidence de l'Assemblée des Régions d'Europe
Programme Politique de Jean-Claude Gaysot,
Vice-Président de la Région Languedoc-Roussillon

Dans le cadre de sa candidature à la Vice-Présidence de l'Assemblée des Régions d'Europe, Jean-Claude Gaysot s'engage à :

1/ Défendre et promouvoir une gouvernance multi-niveaux

- Il est indispensable d'accroître la reconnaissance des autorités locales et leur participation aux processus de décision à l'échelle nationale, européenne et internationale dans la construction d'une Europe démocratique et proche des citoyens. La relance du processus européen doit passer par les Régions et leurs populations car c'est à l'échelon régional qu'il sera possible de mettre en place des politiques d'aménagement du territoire, de développement économique et social capables de fédérer les partenaires socio-économiques et de relancer la croissance. C'est par une plus grande proximité et solidarité entre les territoires que la crise pourra être combattue plus efficacement par les autorités locales mais aussi par les États.

2/ Rapprocher les citoyens de l'Union européenne

- Dans un contexte de méfiance croissante vis à vis de la construction européenne et face à une « Euro-hostilité » de plus en plus pesante, il est important de privilégier une action de proximité en faveur d'un développement plus humain. Et c'est grâce aux Régions et à l'action des collectivités locales, témoins et acteurs des réalités du terrain, qu'on pourra rapprocher l'Europe de ses citoyens et recréer des liens de confiance.

- Dans ce sens, il est important, plus que jamais, de faire entendre la voix des Régions auprès de l'Union européenne pour rapprocher l'Europe des citoyens, mais surtout de porter une voix forte des collectivités territoriales auprès de la Commission européenne afin de peser sur les négociations en cours.

3/ S'ouvrir aux pays voisins

- Le rôle de l'ARE est d'accroître l'influence politique des Régions auprès de l'Union européenne pour rapprocher l'Europe des citoyens, mais aussi de tisser des liens de coopération. L'ARE s'est ainsi employée depuis de nombreuses années à s'ouvrir à ses voisins européens mais aussi à des pays se trouvant à la frontière de l'Europe, de la mer Méditerranée à la Mer Baltique. Poursuivre ce rapprochement et accompagner des pays en transition démocratique ou économique est indispensable. Dans cette perspective, l'ARE doit notamment renforcer son partenariat avec la Turquie.